Archives de philosophie du droit

Ouvrage publié avec le concours du CNRS

Au cœur du Droit est *l'obligation*, lien de Droit permettant d'exiger du débiteur une prestation, positive ou négative. Cette vision classique appelait un renouvellement d'une analyse marquée depuis la fin du XIX^e siècle par la distinction de ce qui est dû et de ce qui oblige à satisfaire au devoir.

Sociologie et anthropologie sont concernées. Pourquoi, en vertu de quoi s'engage-t-on? Où est le phénomène primaire? Quand apparaît dans l'histoire le *vinculum juris*? Seulement à un certain moment de l'évolution du droit romain. Comment s'opère dans la philosophie du droit moderne l'affinement des concepts, par rapport au sacré, à la rationalité, à la loyauté, à la volonté, à l'implicite, à la théorie des jeux : obligations morales, déontologiques ou juridiques ; obligation de faire ou de ne pas faire...?

Autant d'interrogations appelant une réflexion sur les évolutions contemporaines en droit français – public ou privé – mais aussi en droit comparé ou international.

Pas plus que l'espace, le temps n'est indifférent à l'affaire. L'anticipation est, sinon de l'essence, du moins de la nature de l'obligation. De plus en plus ambitieuse, elle tend aujourd'hui à prendre en compte les aspirations des générations futures.

Au thème principal de cet ouvrage, s'ajoutent un dossier spécial consacré à la théorie du droit aux États-Unis et diverses études philosophiques.

ISBN 2 24**7 04036**

